



# Suspension du report de la zone de basses émissions (LEZ) : quelles alternatives pour les véhicules de service ?

- WEBINAIRE -

09/12/2025



Le FACILITATEUR MOBILITY AND FLEET  
pour vous accompagner  
vers une mobilité plus durable





# ■ Les intervenants



**Emmanuelle  
Brunetti**  
Mobility expert



**Pierre  
Bertin**  
Mobility expert



# ■ Les missions du Facilitateur Mobility and Fleet

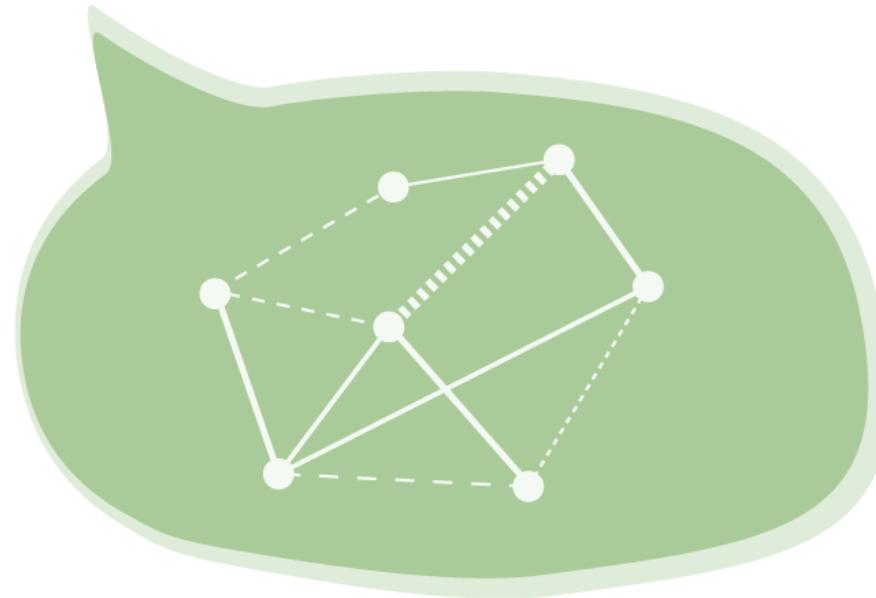
## 3 grandes missions :

### 1 Accompagnement **SUR MESURE**



# Les missions du Facilitateur Mobility and Fleet

## 2 Animation D'un RESEAU





# Les missions du Facilitateur Mobility and Fleet

3

## HELPDESK Mobility et Fleet





# Agenda

- 1 Pourquoi travailler sur la mobilité de vos employés ?**
- 2 Quelle obligation dans le cadre de la mobilité ?**
- 3 Optimisation et mutualisation des flottes de service**



# Tendances de la mobilité

**64%**

des employés considèrent les **coûts liés à la mobilité** comme la dépense professionnelle la plus importante, ce qui peut influencer leur satisfaction et leur loyauté envers l'entreprise.

**54%**

des **changements d'emploi** sont influencés par la distance et le temps de trajet domicile-travail.

**~30%**

de **l'absentéisme pour cause de maladie** est attribué au stress lié au travail, ce qui a un impact direct sur la productivité de l'entreprise.

**25%**

de la **réduction de l'absentéisme** est réalisée grâce aux investissements des entreprises dans des programmes de bien-être.

**~70%**

des employés belges souhaitent **plus de soutien** de la part de leur employeur pour se déplacer de manière durable.

**69%**

Estiment que la **flexibilité** joue un rôle important dans le choix d'un employeur.



# Pourquoi travailler sur la mobilité de vos employés ?

## Bénéfices pour votre organisation

- 
-  **Se préoccuper des employés**
  -  **Promouvoir l'équité en matière de mobilité**
  -  **Être un employeur attractif**
  -  **Prendre soin de la planète**
  -  **Contrôle des coûts**

# Pourquoi travailler sur la mobilité de vos employés?

L'activité des entreprises et des organisations contribue largement aux déplacements dans la RBC.

Distances moyennes, par déplacement, en fonction du motif :



2/3 des employés des entreprises PDE résident hors de Bruxelles

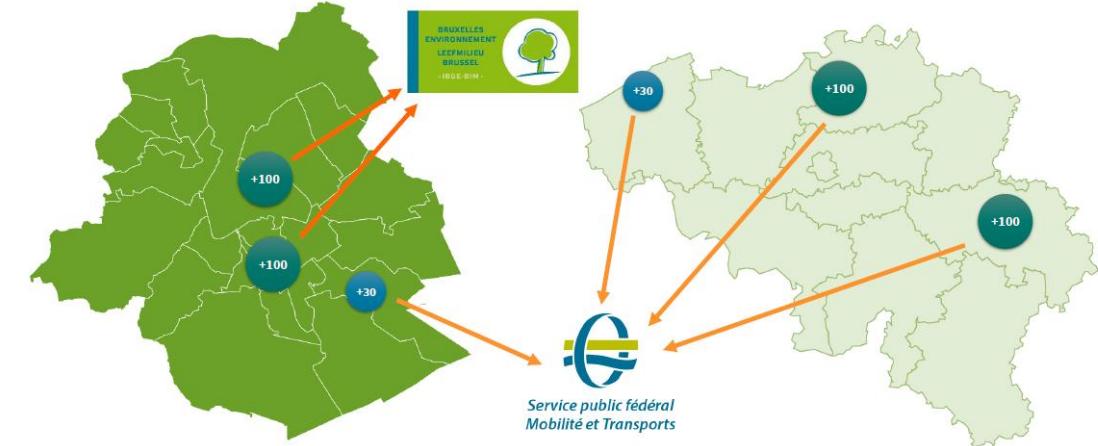
Bruxelles génère un très grand nombre de déplacements, auxquels les activités des entreprises et des organisations contribuent de manière significative, surtout aux heures de pointe.

Source : [Monitor](#), 2017

# Le plan de déplacement d'entreprise et le diagnostic fédéral

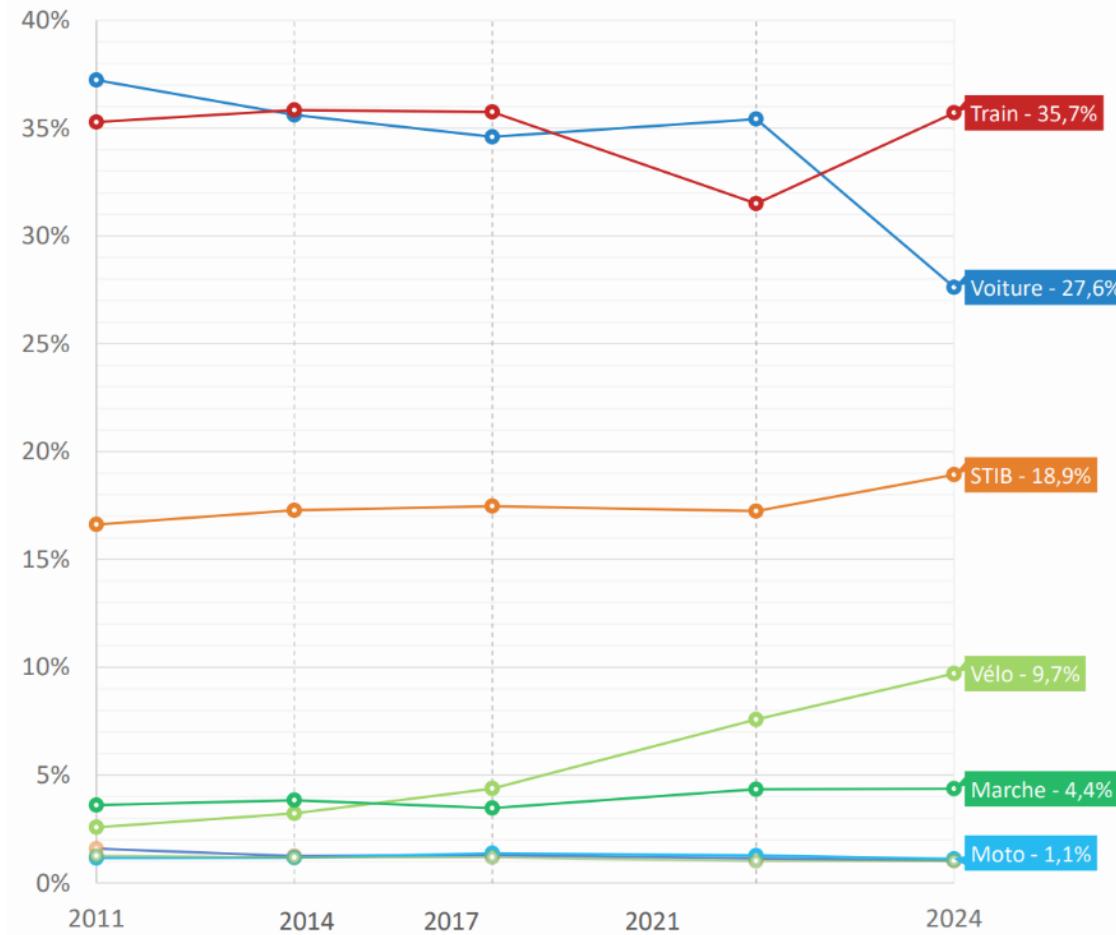
	Federale Overheid	Brussels Hoofdstedelijk Gewest
Inhoud	Diagnose	Diagnose + verplichte maatregelen + actieplan
Grootte van de sites	Meer dan <b>30 werknemers</b>	Meer dan <b>100 werknemers</b>
Tijdsinterval	Om de <b>3 jaar</b>	
Doelgroep	Bedrijven met <b>meer dan 100 werknemers</b>	

## OBLIGATION RÉGIONALE > FÉDÉRALE



# Pourquoi travailler sur la mobilité de vos employés ?

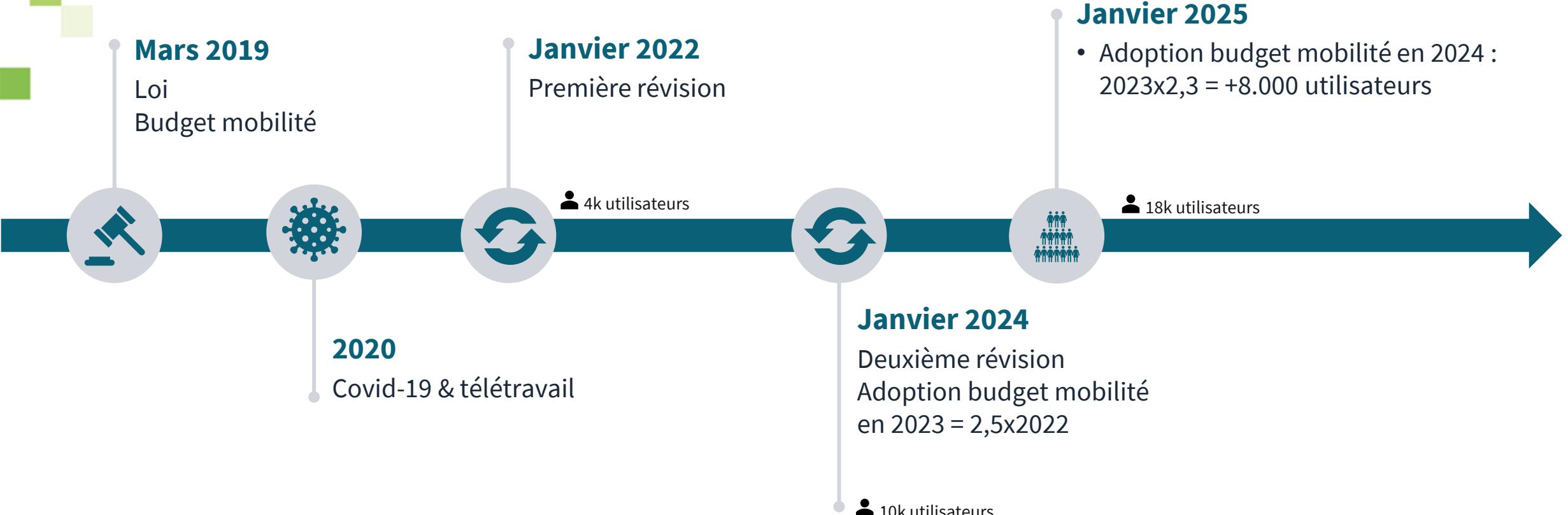
## La part des automobilistes en baisse en RBC



- Le train augmente et retrouve sa part modale “pré-covid”
- La voiture diminue de presque 9%
- La STIB augmente de près de 2%
- Le Vélo augmente de plus de 2% et garde la même progression qu'en 2021
- La marche se stabilise
- La moto diminue légèrement

# Budget mobilité

## Historique



# Budget mobilité

## Trois piliers

Le budget mobilité offre aux employés la liberté de dépenser le budget disponible dans 3 piliers



### 3 piliers

- Pilier 1 : Voiture de société respectueuse de l'environnement
- Pilier 2 : Moyens de transport durables et frais de logement
- Pilier 3 : Solde en cash avec cotisation spéciale de 38,07 %



# Budget mobilité

## Ses évolutions potentielles

**2026**

Obligation de proposer le budget mobilité

### Timing 2026-2030

- Budget mobilité pour tous
- Adaptations des coûts de logement
- Simplifications administratives et de gestion

# Budget mobilité

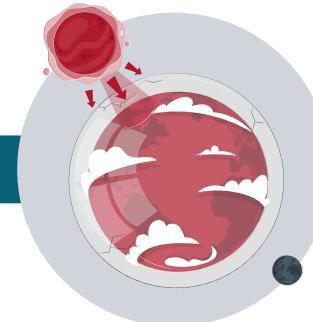
Pourquoi lancer aujourd’hui et pas demain ?



Employeur  
attractif



Bien-être des  
employés



Réduction des  
émissions de CO<sub>2</sub>



Optimisation des  
solutions de mobilité

# Optimisation de la flotte

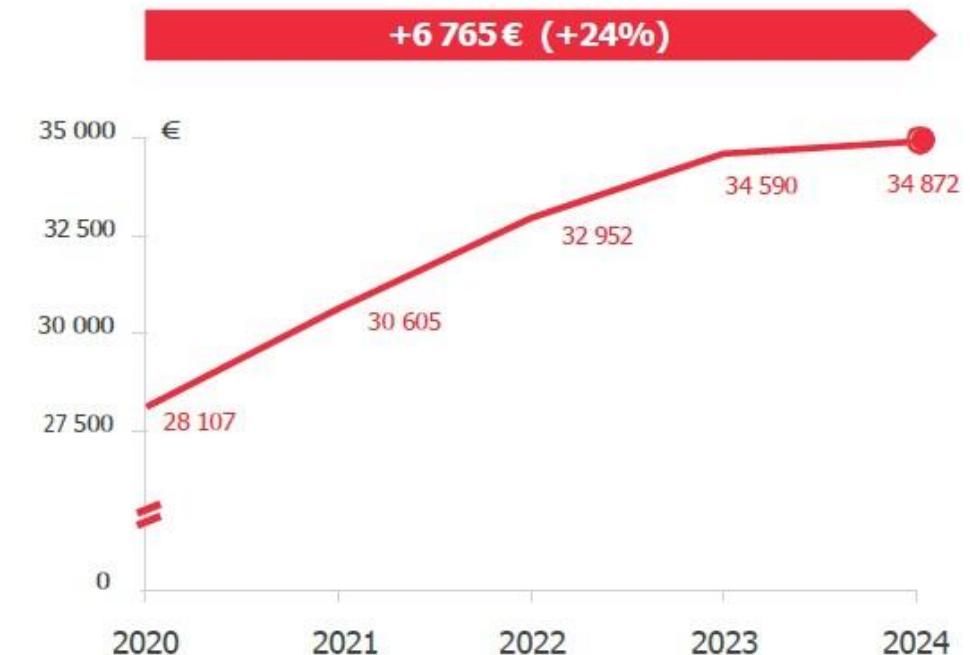
Connaissez-vous votre flotte ?

**Les flottes coûtent de plus en plus cher et leur gestion devient plus cruciale que jamais**

- Electrification,
- Low Emission zone,
- Réduction des avantages fiscaux,
- Pression sur le stationnement,
- Augmentation des coûts de véhicules,
- Incertitudes autour des prix des énergies,

**FIGURE 2. Prix catalogue des VP neufs pondérés par les ventes**

(€, 2020-2024)

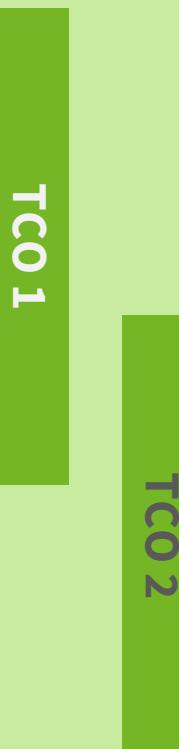


<https://journalauto.com/industrie/automobile-ce-qui-a-vraiment-fait-grimper-les-prix-des-voitures-neuves/>

# Total Cost of Ownership

## COÛTS DE LEASING (hors TVA)

- + TAXE CO<sub>2</sub>
- + CARBURANT OU CONSOMMATION ÉLECTRIQUE
- + TVA NON RÉCUPÉRABLE
- + TAXES sur les dépenses non admises
- + TAXES sur les dépenses non admises sur l'avantage toute nature
- + frais d'entretien, de gestion, fin de contrat, sinistres,...



# Pourquoi TCO?

Mieux connaître votre flotte pour en faire un meilleur usage

## PERMET DE MIEUX COMPARER LES OPTIONS



## PRENDRE DES DÉCISIONS SUR BASE DES USAGES



## CONTRÔLE ET PRÉVISION DES COÛTS



→ Coût d'acquisition de l'électrique plus élevé, mais important à prendre en compte l'ensemble des coûts et impacts fiscaux.

→ Choisir le meilleur véhicule en fonction des kilométrages annuels, des types de déplacements, du taux d'immobilisation du véhicule et des charges/matériaux à déplacer.

→ Les coûts des véhicules et carburants fluctuent avec une tendance à la hausse, de nouvelles composantes sont rajoutées (bornes,...) les lois et les règles fiscales impactent les coûts,...



# Les frais des véhicules commandés à partir de 2026 seront soumis à l'IPM

## Aujourd'hui

Seule la **valeur de l'avantage privé** liée à la mise à disposition de véhicules est soumise l'IPM (17 % ou 40 % si carte carburant)



## 1/1/2026

(année d'imposition 2027)

Les frais des véhicules achetés seront soumis à l'IPM (25 %)

- la date de la commande ou de la signature du contrat

### Pour les thermiques :

soumis à l'IPM à 100%

### Pour les électriques & hydrogènes :

A partir de 2027 et quotité imposables augmenteront chaque année (5%, 10% 2028, 17,5% 2029,...)

#### LES VÉHICULES CONCERNÉS

Les voitures particulières destinées au transport particulier non rémunéré ;  
Les véhicules à usage mixte, conçus pour le transport particulier et le transport de marchandises ;  
Les minibus (jusqu'à 9 passagers) ;  
Les véhicules utilitaires légers

Entrée en vigueur de la loi du 25 novembre 2021 organisant le verdissement fiscal et social de la mobilité

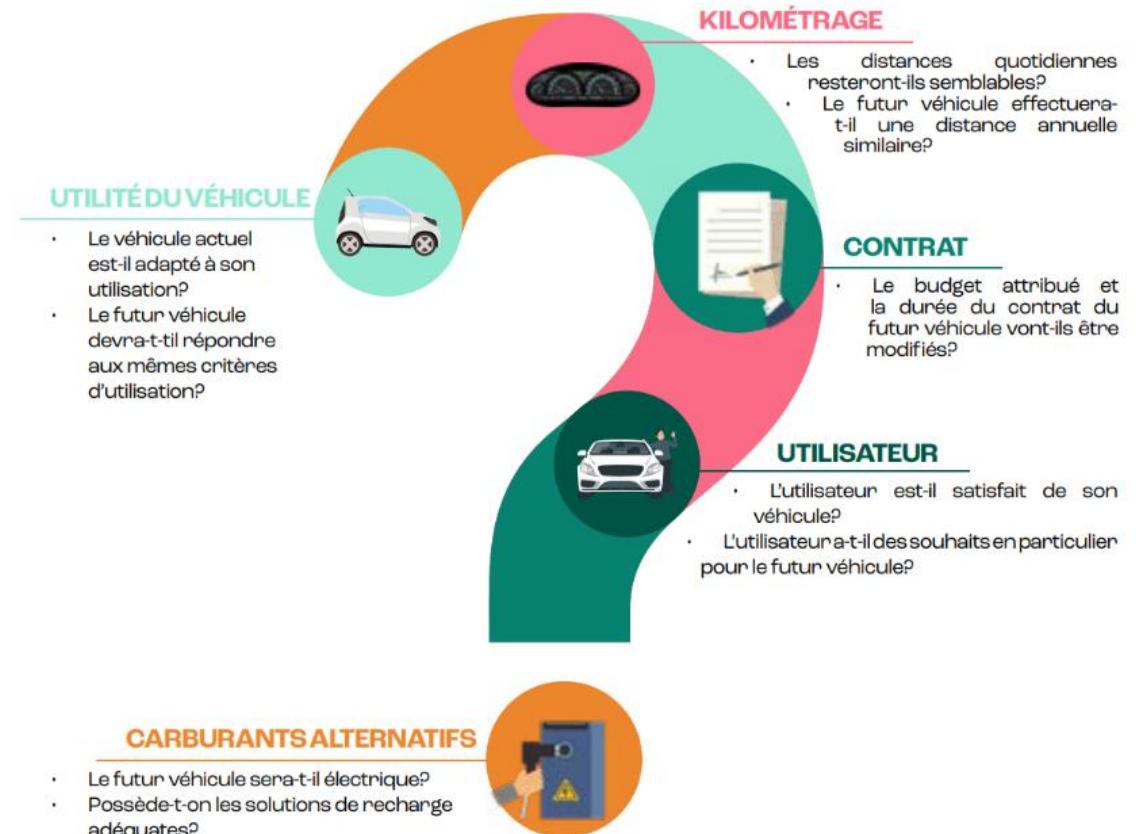
<https://www.cessoc.be/index.php/node/25051>

[https://etaamb.openjustice.be/fr/loi-du-25-novembre-2021\\_n2021033910](https://etaamb.openjustice.be/fr/loi-du-25-novembre-2021_n2021033910)

# Transition vers l'électrique :

## Quelques questions clés

- Distances quotidiennes ?
- Solutions de recharge ?
- Matériel à tracter ?
- Transport de charges importantes ?
- Missions d'urgences ?



# Plan de remplacement

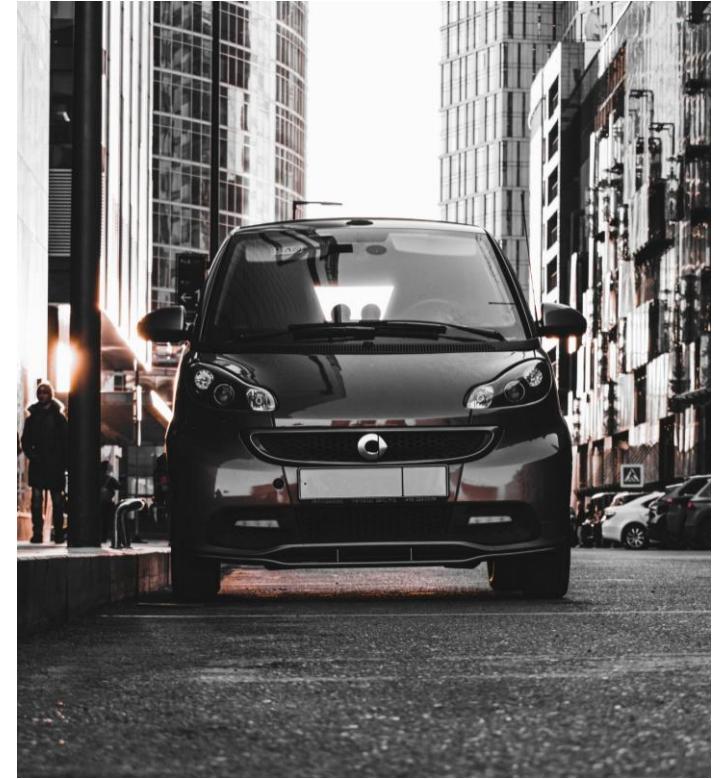
Développez un plan de déplacement pour les véhicules arrivant en fin de vie



Le véhicule peut-il être partagé ?  
Au sein de l'équipe ?  
Via un système d'autopartage ?



Repenser l'usage de vos véhicules :  
Faites les rouler plus longtemps, plus  
souvent... Un véhicule immobile génère des  
coûts de stationnement et d'opportunité



Tous les équipes ont-elles besoin  
d'une camionnette pour tous leurs  
déplacements ?

# Plus loin que l'acquisition: l'écoconduite

1. Réduit les coûts (carburants et entretiens), 2. Optimise l'autonomie,
3. Réduit les risques d'accidents 4. Réduit l'empreinte carbone



## CONDUISEZ EN DOUCEUR

Économisez **10 à 30 %** avec une accélération progressive

**5 à 15 %** sur un trajet plus long



## UTILISEZ LE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

Récupérez jusqu'à **70 %** de l'énergie cinétique

Prolongez l'autonomie d'environ **20 %**



## ACTIVEZ LE MODE ÉCO

Économisez **5 à 10 %** sur l'autoroute

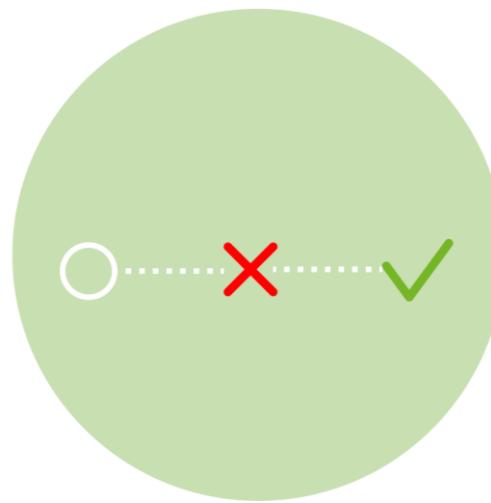
Économisez jusqu'à **15 %** en ville



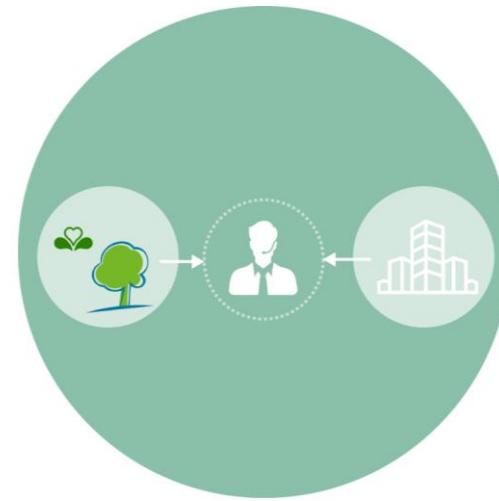
# Le rôle du Facilitateur



**Accompagnement  
sur mesure**



**Résoudre des  
problèmes**



**Intermédiaire entre Bruxelles  
Environnement et Bruxelles  
Mobilité**



# Le Facilitateur Mobility and Fleet



Facilitateur Mobility & Fleet

[facilitateur.mobility.fleet@environnement.brussels](mailto:facilitateur.mobility.fleet@environnement.brussels)  
[facilitator.mobility.fleet@leefmilieu.brussels](mailto:facilitator.mobility.fleet@leefmilieu.brussels)

Ou 02/563.17.97

<https://environnement.brussels/pro/services-et-demandes/conseils-et-accompagnement/facilitateur-mobility-fleet-vers-une-mobilite-durable>

